L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 FEVRIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mercredi et le Samedi:
Par an, $5. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Nos annonces, non commerciales, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paiement $1 20 la ligne pour le premier insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces commerciales de la page éditoriale paiement $1 50 la ligne pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paiement comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces du mois, dans la page éditoriale, paiement $20 par la ligne par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, le nécessaire qu'il leur conviendra avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réponses d'annonces d'affaires paieront 20 cents pour chaque insertion.

Toute annonce d'amitié doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 21 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, sient que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'HEURE DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shériff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—L'intérêt dans les trois huitièmes indivis du navire anglais Herald, actuellement sur lest de Pensacola—Droit d'occupation jusqu'au 30 septembre 1867, de rez-de-chaussée de la maison No 11, rue de Chartres, entre St Charles et Carondelet — Et à 10 heures et demie, à l'entrepôt du shériff, rue Jefferson, le fonds d'un négoce de cigares et une machine à couper tabac, &c.

Par O. de Pardo, à 11 heures, rue Front Levee, entre Canal Port et Hughes—Bois de charpente de pin et de peuplier; bois de chauffage, meubles de moulin à vent, une moulin de la ferme de huit chevaux, des ustensiles de diverses sortes, au moulin à maïs, et autres articles énumérés dans l'annonce.

Par S. Guinault, à son magasin d'encan—Un lot de vins et un fort lot de quincaillerie.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan—Grande vente importante, par catalogue, de marchandises sèches, épiceries et américaines.

Par E. Roger & Co, à leur salle d'encan—Grande vente de bottes, souliers et chapeaux.

Par Hermann & Kingston, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain avec une pièce de terre de famille à étage, dans la rue St-Philippe, entre Prieur et Johnson.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—Vins en cases et en barriques, brandy, genièvre, whisky, sherry, madère, &c.

Par O. Alpée, salon 43, rue Tchoupitoulas—155 fréquins de baquets de beurre de l'Ouest.

Par F. Rochemont & Co, 11, rue de la Vieille Levee, entre Bienville et Dumaine—Un assortiment de marchandises sèches, de vêtements confectionnés, chapeaux, &c.

Par J. P. Bolmar, aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, entre Levee et Tchoupitoulas—Bois de charpente de pin, de cèdre, whisky, bottes Goshen; en face des magasins reçus, oranges et limons.

☞ Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Fr. Saint Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le Shériff d'Orléans procédera aujourd'hui aux ventes à l'encan suivantes:

A 10 heures A. M., à son entrepôt No 23 rue Jefferson, Troisième District, le fonds d'un magasin de cigares.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, les trois huitièmes indivis du navire anglais Herald, et le droit d'occupation du rez-de-chaussée de la maison No 11, rue de l'Union, 1er District.

Voir aux annonces.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la GRANDE VENTE, A CREDIT DE Marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu, CE MATIN, à 10 heures, dans la salle d'encan de MM. VINCENT & CO, au No 16 DE LA RUE DE CHARTRES.

☞ Mesdames, prévoyez de bonne heure, pour chère convalescence.

☞ 1530 PIECES DE NATTES, dites CHINAMANCHES ET A CARREAUX.

☞ L'attention de quiconque désire se pourvoir d'une résidence belle et commode, rue St-Philippe, est appelée sur la vente que font aujourd'hui MM. Herman & Kingston. Voir l'annonce.

Situation Municipale.

La situation financière de notre ville est à peu près la même qu'en 1856, époque où les pessimistes se voyaient pour sortir d'embarras d'autre moyen que la banqueroute. On se rappelle qu'à cette époque les employés municipaux ne recevaient plus que des à compte sur leurs salaires et que la police non payée abandonna son service et laissa les habitants libres de se défendre comme ils pouvaient et comme ils l'entendaient contre les malfaiteurs de jour et de nuit. Un ministre odieux ayant été commis sur un homme inoffensif, le maire Lewis n'osait pas user d'agents à sa disposition pour faire arrêter le coupable désigné par la notoriété publique. Il échappa donc à toute poursuite. Nous n'en sommes pas encore là parce que nous avons depuis cinq ans la liberté d'émettre un papier monnaie qui a inspiré confiance à tout le monde fort heureusement, mais sans ce papier-monnaie, notre position serait elle meilleure? Nous serions certainement frappés de la même banqueroute financière qu'en 1856 et la police aussi déserterait son service comme alors. Que fit la ville pour sortir d'une situation qui paraissait désespérée? Elle eut recours à un système de réformes bien conçues et bien exécutées, sans employer le moyen brutal d'une augmentation de taxe. Au contraire, la taxe fut abaissée pour tous les Districts, moins un, celui-ci, tout aussi qui n'y perdit rien, puisque pour lui, la taxe resta la même. Nous voulons parler de la petite ville de Lafayette, qu'on appelait communément le faubourg Lafayette et qui refusa à son tour pour devenir le 4me District de la Nouvelle-Orléans.

Voilà ce que fit l'esprit éclairé de réforme en 1856. Il sut arrêter les extravagances municipales, les vols en grand comme les vols en petit, il sut mettre un terme à la dette flottante qui menaçait de dévorer dix fois plus de ressources que la ville n'en possédait; il sut porter la responsabilité là où on ne se doutait pas qu'on pût prétendre l'y mettre; il sut pratiquer des économies et des réductions là où, depuis longtemps, régnait l'ambition sans frein des employés municipaux; il sut trouver une mine féconde là où on ne voyait que dépenses sans limite et ruine. Enfin l'esprit de réforme sut incorporer dans la Charte les principes dont il s'était inspiré dans l'administration de la cité consolidée.

Quels que soient nos embarras d'aujourd'hui, ils ne peuvent être plus grands qu'en 1856 et si l'on sortit alors pourquoi n'en sortirait-on pas aujourd'hui?

En résumé quelle est la situation? C'est un budget de trois millions et quelques centaines de mille piastres pour une recette d'un peu plus de deux millions, ce qui constitue un déficit d'un million au moins. Ce déficit d'un million est justement le tourment qui fait tourmenter et le présent par les cornes, c'est à dire en lui faisant face et son en lui tournant le dos. Or quelle est la meilleure manière de combattre un déficit? C'est de réduire la dépense. Il n'y a pas d'expédient financier qui vaille celui-là. Il monte qu'on ne veuille avoir recours à une augmentation de taxe. Mais une augmentation de taxe n'est pas une garantie, c'est un pas de plus vers la faillite. Si nos conseils municipaux n'habitaient à voter perpétuellement toute surcharge proposée par raison d'embarrassement ou d'utilité publique quelconque, ils seraient bientôt dans cette voie de progrès tels qu'aucune fortune municipale ne pourra jamais supporter le poids, car tout progrès doit se payer et, à plupart de temps, il se paye trop cher.

D'ailleurs sur quoi se baserait-on pour justifier une augmentation de taxe? Sur l'augmentation des loyers! Mais depuis quand cette hausse des loyers est-elle devenue vraiment gênante pour la masse de la population? Depuis un an tout au plus, et encore seul les logements étaient pour plus. A l'on oublie les cinq années précédentes, pendant lesquelles les locataires payaient fort peu de loyer en même n'en payaient pas! Pendant ces cinq années les maisons ont offert des exemptes de taxes! Maintiens faite payer toutes les taxes intégralement sous peine de saisie! Si l'on veut bien compter ce temps et tout ce qu'on a fait pour la ville était nul, on verra qu'une hausse d'une année de loyer est une bien faible compensation pour tant de pertes. D'ailleurs encore, l'administration municipale doit agir de manière à faire payer le loyer qu'à les faire monter, et il est certain que si la taxe est augmentée les loyers montèrent proportionnellement. Nous croyons donc que cet expédient serait la plus malheureuse de tous et qu'il n'y faut pas songer un instant.

Que faire donc pour terminer le déficit signalé? Il faut faire ce qu'on fit en 1856, il faut se résoudre à des économies en attendant tout travaux publics qui ne seraient pas urgents et en simplifiant l'administration dans tous ses rouages.

Nous avons dit souvent que les Conseils se fourvoyaient; qu'ils délibéraient trop; c'est-à-dire, qu'ils siégeaient trop souvent et que chaque de leurs séances nous coûtait une somme énorme. On voit aujourd'hui que nos craintes étaient fondées. Nos craintes étaient d'autant plus sérieuses que nous ne retrouvions pas dans les Conseils actuels quelques uns des anciens serviteurs expérimentés de la municipalité. Ce qui nous effrayait chez les nouveaux membres, c'était un défaut total de science financière et économique, et un défaut total de prudence. Ces messieurs nous excuseront, mais ils nous permettront de dire que ce n'est pas en faisant de mauvais procès, en amenant de mauvais contrats ruineurs par eux, en se faisant entrepreneurs de travaux publics pour réparer les quais du fleuve, quand ils auraient pu affermer ces quais tels qu'ils étaient et gagner pour amortir la dette ou pour couvrir le déficit, les $600,000 provenant de la vente des terrains de batture; en perdant deux mois sur la ferme de certaine marchée qui n'avaient pas été adjugée en temps convenable; en ouvrant ici et là des rues qu'on attendait depuis 20 ans et qui auraient pu encore attendre un an ou deux; en ordonnant de mauvais chemins de planches que notre climat détériore promptement, en bâtissant de nouvelles maisons d'école quand le besoin n'est pas précisément urgent; en augmentant le nombre des officiers de la municipalité et en doublant leur salaire, qu'ils pourront combler le déficit ou éviter d'en faire un nouveau.

Pour éviter cela, les Conseils, évidemment, devraient faire le contraire de ce qu'ils ont fait, ils devraient employer leur seconde année à réparer les maux de la première. C'est l'avis que nous prenons la liberté de leur donner s'ils tiennent, comme nous n'en doutons pas, à l'estime et à la bonne opinion de leurs constituants. Les Conseils actuels renferment certainement quelques hommes capables et bien intentionnés. S'ils voulaient prendre sur eux de montrer en certaine cas, c'est à dire dans les cas importants, une fermeté convenable, ils pourraient mettre une prompte fin aux abus que nous avons signalés et entrer bravement dans la lutte contre le déficit et la banqueroute. Il est important pour les Conseils d'inaugurer une ère de réforme, car s'ils persistent dans leurs erreurs, nous craignons que les hostilités intéressées, les contribuables surtout, ne finissent par établir entre eux et la commission militaire provisoire qui les a précédés, des comparaisons fâcheuses sous tous les rapports et que notre administration municipale sortie des entrailles de la communauté par le suffrage universel, ne soit à jamais condamnée comme naissant aux intérêts même qu'elle avait pour mission de protéger et de faire prospérer.

Ces réflexions nous ont parti bonnes à émettre au moment où l'on demande à la Législature de légaliser les billets de ville pour les convertir en liens consolidés, ce qui nous coûtera un intérêt annuel d'environ $130,000 ou $200,000. Mais nous aurons pour y faire face, sinon que pour combattre tout déficit, la ferme du wharfage, ferme qui dans crise d'autant plus haute que les quais ont été réparés, reconstruits, et mis à neuf; nous aurons la ferme des marches qui, si l'on veut bien, seront mieux exploitées à l'avenir qu'à par le passé; nous aurons une plus value considérable d'assessement résultant de la propriétés vendues dans certains quartiers de la ville; nous aurons une plus value d'assessement résultant aussi d'une grande augmentation dans les fortunes mobilières et personnelles; nous aurons, très probablement, nous voudrons pouvoir dire très sûrement, la ferme des jeux publics, qui seront moins nuisibles à la morale sous l'empire d'une licence et sous le contrôle de la police que dans les lieux obscurs où ils se cachent aujourd'hui sans fournir un cent du revenu au trésor de la ville, enfin nous aurons les réductions et économies dont nous parlons plus haut. Cela suffira amplement à tout sans qu'on ait besoin d'avoir recours à des taxes spéciales ou additionnelles qui, une fois établies, ne peuvent plus ni être supprimées ni être réduites. L'équilibre du budget n'est donc pas impossible avec les ressources propres de la ville, mais il faut que ces ressources soient judicieusement employées, et non perdues en dépenses folles.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La drame de *Jean le Cocher* jouer dimanche dernier a valu à M. Gravier et à Mmes Lacroix et Gravier un nouveau succès. M. Gravier qui sait représenter les caractères les plus divers a bien rendu le personnage de Jean Claude, et il a en ainsi que madame Lacroix, dans le rôle de Genevieve, des scènes dramatiques et attendrissantes. En somme *Jean le Cocher* a eu un succès de larmes dans la salle. Ce que paraît demander le public c'est qu'on le fasse rire ou pleurer; il a donc du être satisfait.

La *Fille du Tambour-Major* a été jouée mardi d'une façon remarquable par M. Chamouin qui a rendu le rôle de l'avare d'une façon saisissante; il a été bien secondé par Mme Blondelet, et MM Gerber, Rousseau et Gilbert. On a revu avec plaisir la *Rue de la Lune*, grace à la verve et à l'entrain qu'y ont déployés MM. Gautier, Roche et Gilbert et Mme Albert.

Ce soir, on donnera une seconde représentation de *L'honneur de la maison*, drame qui a été joué avec succès au début de la saison, par MM. Gravier, Allaire, Lacroix, &c et Mmes Lacroix et Gravier.

Demain, pour la cinquième représentation de Mme Ristori, les artistes italiens donneront *Elisabeth*, tragédie de Montanelli. Nous parlerons demain plus longuement du succès obtenu par la grande tragédienne dans Marie Stuart-Lundi et mercredi et de la tragédie nouvelle qu'elle va jouer.

Nous apprenons que Mme Ristori assistera ce soir à la représentation de "*L'Honneur de la maison*" au Théâtre de l'Opéra.

OPÉRA ITALIEN.—La troupe italienne a donné hier soir, au Théâtre National, l'opéra de Pretella, *Jone*, et Mme Calimani, MM. Boetti et Strozzi y ont obtenu leur succès accoutumé.

Ce soir, on donnera *Rigoletto*, grand opera de Verdi, chanté par Mme Tomassi, MM. Boetti, Strozzi et Rocco, et vendredi prochain *Norma*.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.—Cette salle qui a été reconstruite comme par enchantement va redevenir le théâtre du faubourg et du grand boulevard du voisinage qui se montrait de plaisir. On verra dans nos annonces qu'un bal paré et masqué y sera donné le 5 mars, jour du Mardi Gras. La liste des directeurs est longue, ainsi que la liste des commissaires, et les noms appartiennent tous à de bonnes maisons, ce qui garantit que tout ce qui ou désire trouver dans une partie de ce genre, élégance, agrément et ordre y sera réuni. On y verra certainement l'élite de notre société, et maintes précautions sont prises pour cela ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant l'annonce relative à cette grande inauguration.

PAPETERIE RISTORI.—On trouve à la *Plume de Bronze*, No. 62, rue Bourbon, de fort jolies boîtes, renfermant du papier satiné et des enveloppes de fantaisie, destinés à la correspondance des Dames. Tout cela est parfumé, et la boîte elle-même est ornée du portrait de la célèbre tragédienne que possède en ce moment la Nouvelle-Orléans.—Voir aux annonces.

BEAUX MEUBLES ET PIANOS.—La cherté des meubles et la difficulté de se procurer des pianos donnent une valeur exceptionnelle d'actualité à l'annonce de MM. Montgomery frères & Co. Ils sont en relations directes avec les manufactures de toutes les grandes villes des Etats-Unis et avec un grand nombre de fabriques européennes, et ils offrent aux marchands et au public, à des prix on ne peut plus réduits, l'assortiment le plus complet de meubles de tout genre qu'on puisse trouver. Nous signalerons particulièrement leurs glaces françaises, et les pianos de la fabrique de St-Louis qui ont obtenu le prix à l'Exposition de la Louisiane. Une visite à leur immense magasin, rue du Camp, No. 87, convaincra nos lecteurs de l'exactitude de nos assertions.

ASSOCIATION—MM. G. & N. F. CASANAVE annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont formé une association, sous cette raison sociale, dans le but de continuer le même genre d'affaires que leur défunt père. Leur principal bureau sera toujours rue Bourbon, No 88. Tous ordres laissés à cette adresse seront promptement exécutés. M. Casanave, père, était fort estimé ici et nous ne doutons pas que ses fils ne soient dignes de lui succéder en tout, et s'obtiennent les mêmes succès. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

Législature de la Louisiane.

Séance du 20 février.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. McKenzy traite une question de privilège relative à l'assertion faite au Sénat qu'une portion de l'Assemblée avait été payée en greenbacks lorsque le Sénat avait été payé en billets d'Etat.

M. McCloskey parle sur le même sujet et croit que la Résolution est correcte en cette question.

M. Bourgeois pensé différemment.

M. Tucker s'explique avec chaleur sur le sujet et dit qu'il n'avait pas compté être payé en argent comptant.

M. Williamson, avec beaucoup de noblesse, dit qu'il serait toujours disposé à prendre une somme que la circulation qu'il avait contribué à créer.

M. Tillemand dit qu'il serait été opposé, s'il eut été informé, à la proposition de faire passer l'escompte sur le fonds consignant. Les membres ne devrait pas hésiter sur de telles matières.

M. Tucker réplique vivement et le sujet est épuisé.

M. McConnell demande l'appel avant de délibérer sur le message du gouverneur relativement à la Convention d'Etat.

L'appel est fait et 94 membres répondent.

M. McConnell demande que le bill passe nonobstant le veto.

M. Sullé parle en faveur du veto et pense que les objections du gouverneur sont fondées.

M. Scott demande le renvoi à lundi à cause de l'absence de nombre de membres. Un autre appel est fait et 102 membres sont présents sur 109 qui constituent la pleine chambre.

M. Scott parle alors en faveur de la motion bien qu'il ne pense pas qu'on puisse l'écrit si elle est appelée, attendu qu'elle sera déclarée inconstitutionnelle.

M. Richardson dit qu'il soutiendra le veto mais que lundi, il présentera un acte pour la mise en accusation du gouverneur.

M. McCloskey dit qu'il n'ignore pas que le bill aura pour effet de réduire la représentation de la ville.

M. McConnell dit que cette réduction ne sera que temporaire et seulement pour le cas de la convention.—Cette explication satisfait le préopinant.

La question est mise aux voix dans cette forme: "Ce bill passera-t-il nonobstant le veto du gouverneur?" 85 membres répondent oui; 16 répondent non. On trouvera toute nous dans notre partie anglaise.

La Chambre s'ajourne après avoir expédié d'autres affaires de peu d'importance.

SÉNAT.—M. Davignean fait un rapport favorable sur un acte relatif à l'Académie des Sciences, et sur un acte de secours pour le Séminaire d'Alexandrie.

M. Egan présente aussi divers rapports favorables sur des bills que nous avons déjà mentionnés plusieurs fois dans nos comptes-rendus des délibérations de l'une et de l'autre Chambre.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé plusieurs bills. L'énumération de ces bills serait chose fastidieuse pour nos lecteurs, et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de la laisser épargner.

Le bill établissant des écoles libres, à Baton Rouge, est adopté.

M. Gibson circule le bill allouant $700,000 pour le bureau des commissaires des Levées.

M. Munday s'oppose à la clause du bill autorisant la réémission des certificats de dette en payement des frais de réparation ou de reconstruction des Levées. Les membres du comité de finance des deux Chambres sont d'avis que cette réémission dépréciera les certificats. Il demande en conséquence qu'la clause soit biffée.

M. Gibson croit qu'il est absolument nécessaire de payer sans délai les contractants.

M. Mohan appuye M. Munday. Il dit que les bons d'Etat seront négociés et que dans un ou deux mois les entrepreneurs recevront ce qui leur doit sans subir d'escompte.

M. Palfrey propose de déposer l'amendement de M. Munday sur la table, ce qui est voté par 14 contre 12.

Le bill alors est adopté à l'unanimité.

M. Egan prévient le Sénat qu'il demandera la réconsidération du vote à la prochaine séance.

A l'unanimité, le Sénat concourt à la résolution de la Chambre qui invite le président Johnson à pardonner à Mat. F. Maury.

Un acte de secours pour Chas. A. Morton est référé aux comité des réclamations.

On discute le bill de la Chambre, relatif aux conditions de capacité requises des recorders. Ils seront éligibles à 21 ans. Le Sénat concourt.

Après une courte séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

☞ MUSÉE DU CRESCENT.—Personne ne devrait négliger de voir ces rares et beaux animaux au musée et à la ménagerie du Crescent City.

CHRONIQUE LOCALE.

MARCHÉ DES DRYADES.—Hier à midi, le contrôleur de ville, M. Mohan, a vendu le contrat pour le transfert et la reconstruction du Marché des Dryades, il a été adjugé à M. Thomas O'Neil qui a offert de le exécuter pour $37,000, avec M. John Henderson pour caution.

VOL DE $12,000.—Au commencement du mois dernier, M. Jacob Barker, banquier, perdit $12,000 en billets, greenbacks et etc. Un de ses employés, dans C. Murphy, avait disparu le jour qui précéda la découverte du vol, et tout faisait supposer qu'il l'avait commis. Un affidavit fut fait contre lui par M. Barker.

Hier soir, les agents Farrel, Izard et Boylan ont réussi à surprendre Murphy dans une maison de rendez-vous et à saisir une somme de $12,000 en billets de banque, dans un mouchoir de poche. Il n'y était rendu après sa fuite de la Nlle-Orléans et y fut arrêté comme caractère suspect, mais relâché sur les instances de sa famille. Il alla ensuite à Memphis et de là St-Louis, et fut arrêté également dans cette ville, comme caractère suspect, attendu qu'il se trouvait toujours en manière suspecte, qu'il était sans emploi et sans ressources.

C'est après toutes ces escapades qu'il se hasarda à revenir ici. Il soutient qu'il n'a pas commis le vol dont il est accusé.

CONSEIL MUNICIPAL.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Un message du maire rappelle qu'une élection doit avoir lieu le 12 mars pour remplacer MM. Suth. Whitney, Woolfley et Bosworth du Conseil des Aldermen et pour remplacer les assistants aldermen des Premier, Second, Troisième, Quatrième, Cinquième, Septième et Dixième Wards, pour un terme de 2 ans.

Est adoptée la résolution des Aldermen autorisant le maire à fixtire des writs d'élection.

Le compte de la Compagnie des water-works pour son fournis à la ville de 1854 à 1867 inclusivement, s'élevant à $57,033, est référé au comité des finances.

Un message annonçant que John Batry, Jean Saux, et Nick Connell, entrepreneurs du contrat de rendre de l'avare d'une façon satisfaisante il a été fait payement de $1,000 à Mme Blondelet, et MM Gerber, Rousseau et Gilbert. On a revu avec plaisir la *Rue de la Lune*, grace à la verve et à l'entrain qu'y ont déployés MM. Gautier, Roche et Gilbert et Mme Albert.

Ce soir, on donnera une seconde représentation de *L'honneur de la maison*, drame qui a été joué avec succès au début de la saison, par MM. Gravier, Allaire, Lacroix, &c et Mmes Lacroix et Gravier.

Demain, pour la cinquième représentation de Mme Ristori, les artistes italiens donneront *Elisabeth*, tragédie de Montanelli. Nous parlerons demain plus longuement du succès obtenu par la grande tragédienne dans Marie Stuart-lundi et mercredi et de la tragédie nouvelle qu'elle va jouer.

Nous apprenons que Mme Ristori assistera ce soir à la représentation de "*L'Honneur de la maison*" au Théâtre de l'Opéra.

OPÉRA ITALIEN.—La troupe italienne a donné hier soir, au Théâtre National, l'opéra de Pretella, *Jone*, et Mme Calimani, MM. Boetti et Strozzi y ont obtenu leur succès accoutumé.

Ce soir, on donnera *Rigoletto*, grand opera de Verdi, chanté par Mme Tomassi, MM. Boetti, Strozzi et Rocco, et vendredi prochain *Norma*.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE D'ORLEANS.—Cette salle qui a été reconstruite comme par enchantement va redevenir le théâtre du faubourg et du grand boulevard du voisinage qui se montrait de plaisir. On verra dans nos annonces qu'un bal paré et masqué y sera donné le 5 mars, jour du Mardi Gras. La liste des directeurs est longue, ainsi que la liste des commissaires, et les noms appartiennent tous à de bonnes maisons, ce qui garantit que tout ce qu'on désire trouver dans une partie de ce genre, élégance, agrément et ordre y sera réuni. On y verra certainement l'élite de notre société, et maintes précautions sont prises pour cela ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant l'annonce relative à cette grande inauguration.

PAPETERIE RISTORI.—On trouve à la *Plume de Bronze*, No. 62, rue Bourbon, de fort jolies boîtes, renfermant du papier satiné et des enveloppes de fantaisie, destinés à la correspondance des Dames. Tout cela est parfumé, et la boîte elle-même est ornée du portrait de la célèbre tragédienne que possède en ce moment la Nlle-Orléans.—Voir aux annonces.

BEAUX MEUBLES ET PIANOS.—La cherté des meubles et la difficulté de se procurer des pianos donnent une valeur exceptionnelle d'actualité à l'annonce de MM. Montgomery frères & Co. Ils sont en relations directes avec les manufactures de toutes les grandes villes des Etats-Unis et avec un grand nombre de fabriques européennes, et ils offrent aux marchands et au public, à des prix on ne peut plus réduits, l'assortiment le plus complet de meubles de tout genre qu'on puisse trouver. Nous signalerons particulièrement leurs glaces françaises, et les pianos de la fabrique de St-Louis qui ont obtenu le prix à l'Exposition de la Louisiane. Une visite à leur immense magasin, rue du Camp, No. 87, convaincra nos lecteurs de l'exactitude de nos assertions.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 février 1867.

Arrivés hier—477 têtes de Texas, 27 bœufs de Cincinnati. Ventes d'hier et ce jour, au Marché de Jefferson City:

Vendu—40 bœufs de Texas, de bœufs de 1 an, 750 livres net, vendus au 7c net, 105 livres net, vendus à 6c.

Vendu—40 bœufs de Texas, de bœufs de 1 ans, 750 livres net, vendus au 7c net